

AFFAIRES MUNICIPALES
Séance du 23 février 2021

Secrétaire de séance : Monique FAVIER

Absente excusée : Marie-Laure GAILLARD

Le conseil municipal, réuni le 23 février 2021 à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération**Approbation du compte-rendu de la réunion du mardi 26 janvier 2021 à l'unanimité des présents**

2021-006

Chapelle de Bellor – Validation du plan de financement et demandes de subventions

M. Laurent JANAUDY, adjoint délégué présente l'avant-projet définitif relatif aux travaux de restauration de la chapelle de Bellor, ainsi que le plan de financement en découlant.

Nature	Coût HT	en %
Maîtrise d'œuvre	10 740,00	10
Autres bureaux d'étude	3 690,67	4
Travaux Gros Œuvre - Second Œuvre	63 754,00	62
Travaux d'art - Décors intérieurs	15 380,00	15
Travaux d'art - Restauration des vitraux	8 820,00	9
Montant Total	102 384,67	100
Recettes		
Nature	Montant	Taux en % du HT
Subvention état - DETR + bonification Contrat de ruralité	24 627,12	24
Subvention Région - Fondation du patrimoine	19 349,88	19
Département - Service du patrimoine - Aide spécifique - Décors intérieurs et Restauration des vitraux	7 125,00	7
Département - Dotation Patrimoine local	23 455,40	23
Souscription Fondation du patrimoine	6 645,80	6
Autofinancement	21 181,47	21
Montant Total	102 384,67	100

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, valide le nouveau plan de financement découlant de l'APD, sollicite l'attribution de subventions auprès de l'Etat (DETR et bonification du Contrat de ruralité), de la région Rhône Alpes Auvergne, du département de l'Ain et de tout autres financeurs. Il précise que les subventions spécifiques du Département de l'Ain (Service du patrimoine) relatives aux restaurations des décors intérieurs et des vitraux ont déjà été attribuées pour un montant total de 7 125.00 € et que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021 dans l'opération 203 « Restauration de la chapelle de Bellor ».

2021-007

Chapelle de Bellor – Diagnostic amiante et plomb

M. Laurent JANAUDY présente les 3 offres reçues et étudiées par la commission bâtiments. Cette dernière propose de retenir l'offre de la société DEFIM. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, entérine la proposition de la commission bâtiments et accepte le devis de la société DEFIM pour un montant de 366.67 € HT, soit 440.00 € TTC. Il précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021 dans l'opération 203 « Restauration de la chapelle de Bellor ».

2021-008

Marché communal

A la suite de la réunion de travail de la commission chargée de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un marché communal, Mme Sylvie JAMBOR présente les modalités proposées. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de créer un marché communal et entérine la proposition de la commission : Le marché aura lieu le mercredi, en semaines paires, de 16h00 à 19h00, à la « place de l'école », à compter du 5 mai 2021. Il sera essentiellement composé d'artisans et producteurs locaux et permettra ainsi de développer le commerce de proximité et de contribuer à l'animation du village.

Commissions Finances – Ecole-Cantine-Garderie – Bibliothèque-Culture-Loisirs – Gestion du personnel

Ecole : - Accueil d'une stagiaire au service scolaire du 22 février au 13 mars 2021 ;
- Compte-rendu du conseil d'école du 23 février 2021.

Personnel communal : - Recrutement de personnel en cours pour le remplacement de l'ATSEM lors de son congé maternité : 7 candidatures ont été reçues et seront prochainement étudiées par la commission.

- Recrutement de M. Tristan ONCUL à hauteur de 14 heures par semaine du 22 février au 9 avril 2021 (Accroissement d'activité due à l'application du protocole sanitaire à l'école et à la cantine scolaire).

Aménagement d'un city-stade : Présentation du projet révisé. Attribution par le Département de l'Ain d'une subvention à hauteur de 30% du montant HT, soit 23 568.00 €. En attente de la notification de subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Commissions Voirie-Réseaux – Matériel roulant et accessoires – Cimetière-Réserve foncière-Affaires agricoles – DECI

Commission matériel : Remplacement urgent de la pompe à injection du tracteur pour un montant de 2 870.62 € HT, soit 3 444.74 € TTC.

Service technique : Obtention du permis remorque de M. Julien BRAIBANT ;

Commission voirie : Réunion de travail le 13 mars 2021 à 9h30.

Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme

Ecole – Construction d'un préau : Présentation du rapport de conseil du CAUE à la suite de la rencontre en date du 1^{er} février 2021 avec l'Agence de l'ingénierie de l'Ain. Le conseil municipal décide de ne pas donner suite pour le moment et de poursuivre l'étude d'intégration.

Chapelle de Bellor : Présentation de l'Avant-Projet Définitif. La chapelle sera fermée au public pendant la durée des travaux, soit 7 mois (durée prévisionnelle) à compter du 1^{er} juin 2021. Compte-rendu des réunions de travail et énonciation des travaux effectués par l'association en accord avec le cabinet de maîtrise d'œuvre et du coordinateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé).

Maintenance annuelle des bâtiments communaux : Compte-rendu des maintenances des hottes et VMC de la cantine scolaire et de la salle polyvalente, ainsi que de l'ensemble des alarmes incendie.

Boulangerie : Présentation du devis de SARL Moiraud-Neveu d'un montant de 12 190.00 € HT, soit 14 628.00 € TTC pour la réfection complète des façades nord, est et ouest du bâtiment. Le conseil municipal valide la demande de travaux de la

boulangerie COMTET (remplacement des menuiseries, pose de store et d'un groupe de climatisation et travaux de réfection intérieurs), exceptés les travaux de transformation d'ouverture de l'ancien bar. Les ouvertures pourront toutefois être remplacées par des portes avec deux vantaux horizontaux (type porte fermière).

Groupement d'achat électricité de la commune : Présentation de la fiche de synthèse des consommations et des prix.

Commissions gestion des locations communales – Fleurissement-Associations locales-Gestion des salles-Cérémonies – Bulletin-Site internet

Illuminations : Compte-rendu de la réunion du 11 janvier 2021 : Présentation des propositions de décorations réalisées par la commune.

Divers

Lagune : Présentation du rapport annuel 2020 de fonctionnement de la station d'épuration de la commune.

Amicale des donneurs de sang : Présentation du rapport moral et financier 2020.

Date des prochaines collectes : Le 19 mars 2021 à CURCIAT-DONGALON, le 18 juin 2021 à SAINT-NIZIER-LE-BOUCHOUX et le 22 octobre 2021 à CORMOZ.

Association du petit théâtre : Présentation du rapport moral et financier 2020.

L'association renonce au versement de la subvention communale au titre de l'année 2021.

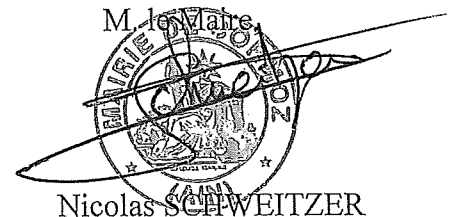
Comité de fleurissement : Présentation du rapport moral et financier 2020.

Les amis de Bellor : La prochaine assemblée générale est fixée au 27 février 2021.

Les prochaines élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 13 et 20 juin 2021 (double scrutin).

Date du prochain conseil municipal le mardi 9 mars 2021 à 20h00

M. le Maire,



Nicolas SCHWEITZER